

CARNETS DE L'INNOVATION URBAINE #1

Saison 1.

Concilier qualité et densité

ASSOCIER
LES HABITANTS
À LA FABRIQUE
DE LA VILLE

CARNETS
DE L'INNOVATION
URBAINE #1

Saison 1.

Concilier qualité et densité

ASSOCIER
LES HABITANTS
À LA FABRIQUE
DE LA VILLE



Musée à ciel ouvert, Bassin Takis, Paris La Défense 2018
CD92/Olivier Ravoire - © ADAGP

ÉDITO

Depuis 2019, le Département des Hauts-de-Seine met en place une stratégie d'innovation urbaine visant à faciliter l'émergence de projets innovants des communes et à positionner l'ouest francilien comme un territoire leader dans la fabrique de la ville de demain.

Un des piliers de cette stratégie est la mobilisation de l'intelligence collective des différents acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme : le Département et les communes, mais aussi les aménageurs, constructeurs et experts, à commencer par le CAUE 92 et l'Institut Paris Region, partenaires de notre démarche et sources précieuses de connaissances et conseils pour les collectivités.

C'est tout l'objectif des « Ateliers de l'innovation urbaine » initiés cette année, qui permettent d'échanger réflexions, pratiques et expertises sur les défis actuellement posés au devenir de la ville, ainsi que les solutions à appliquer dans les futurs projets urbains.

La première saison des Ateliers a porté sur le thème « Innover dans les formes urbaines pour concilier qualité et densité ». Si cette préoccupation n'est pas nouvelle, elle est plus que jamais d'actualité au moment où les Hauts-de-Seine – déjà l'un des territoires les plus denses d'Europe – sont appelés à concilier un effort de construction historiquement élevé, la préservation du cadre de vie et la réintroduction de la nature en ville, le tout dans un contexte de pression foncière inédit.

Engagée avant la pandémie de Covid-19, notre réflexion revêt une urgence toute particulière à l'aune de cette crise sanitaire qui a montré les limites d'un aménagement urbain focalisé sur l'hyperdensité. Les paradigmes dominants de l'aménagement du territoire des quinze dernières années font désormais l'objet d'interrogations et de débats dont les conclusions sont incertaines, mais qui laisseront leur marque sur la prochaine génération de projets urbains.

Dans ce contexte, les échanges en atelier ont porté sur trois séries de réponses au défi de concilier qualité et densité urbaine : la prise en compte des attentes et appréhensions des habitants, l'insertion architecturale et urbaine des opérations dans leur environnement, enfin l'intégration de la nature et des solutions écologiques aux projets urbains.

Les Carnets de l'innovation urbaine visent à capitaliser cette intelligence collective, en restituant les conclusions de nos échanges au plus grand nombre. J'espère que ces publications vous apporteront des éléments de prospective et des retours d'expérience utiles, au moment où débute une nouvelle mandature, dans un contexte d'incertitudes inédit.

Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

SOMMAIRE

Introduction	7
I. Éléments de cadrage - Densification et concertation	
Densité et qualité urbaine dans l'ouest francilien	10
Clarifier les attentes et appréhensions des habitants	14
Innover dans les outils de concertation et de co-construction	18
II. Associer les habitants à la fabrique de la ville - Réponses innovantes des communes des Hauts-de-Seine	
1. Le réaménagement des cœurs de ville : concerter largement sur des secteurs à forts enjeux	24
2. Nouveaux quartiers : concerter avant l'arrivée des habitants	28
3. Les générations futures, actrices de la fabrique de la ville	32
4. Les appels à projets urbains innovants : entre défis et expérimentations pour co-construire les projets	36
5. Urbanisme tactique, transitoire, expérimental... : l'éphémère au service de l'implication citoyenne	40
6. Des habitants à la manœuvre : les projets d'initiative citoyenne	44



“

Mobiliser
l'intelligence
collective des
acteurs de
l'aménagement et
de l'urbanisme.

”



Projet « Imagine ton collège » à la Fête interdépartementale du Numérique à Marne-la-Coquette, 2019
CD92/Willy Labre

INTRODUCTION

« Participer » tire ses racines étymologiques du latin « participare » (composé de la racine pars, signifiant « partie », et du verbe capere, captus, signifiant « prendre » ou « saisir ») pour signifier « prendre part à ». Cela implique plusieurs dimensions à la fois réelle (coopération), symbolique (adhésion, communion) et imaginaire (réflexion), engageant plusieurs acteurs avec des postures singulières et collectives.

La participation citoyenne dans l'élaboration des projets urbains est devenue une pratique incontournable dans le processus global de conduite de projet. Elle implique dans le réel une diversité de pratiques participatives qui posent un certain nombre de questions sur les conditions d'exercice et de mise en œuvre d'une participation pertinente et porteuse de sens, à la fois pour le projet et pour ses acteurs¹.

La participation citoyenne dans le développement urbain articule deux enjeux principaux : son organisation et son fonctionnement.

- L'organisation implique quatre dimensions qui fondent le sens de la participation : définir un cadre avec des objectifs clairs ; fixer la nature des sujets mis en débat (politiques sur le fond et sur la stratégie ou techniques sur la forme et les détails) ; préciser les niveaux de la participation (échange, demande d'avis, débat ou partage de la décision) ; clarifier le rôle des acteurs (élus, habitants, experts, promoteurs).
- Le fonctionnement implique quatre dimensions qui autorisent la mise en œuvre de la participation² : définir les outils, qu'ils soient directs ou indirects (ateliers, réunions, forum, lettre d'information...) ; préciser les lieux, qu'ils soient officiels ou de proximité (hôtel de ville, services administratifs, lieux dédiés, équipements publics...) ; fixer les règles d'animation (externe, interne...) ; formaliser une méthode d'évaluation³ avec des critères et des indicateurs (décision, projet, méthode, acteurs).

L'objectif principal de ce premier numéro des Carnets de l'innovation urbaine est justement d'aborder la mise en œuvre de la participation citoyenne dans les projets urbains sur le territoire des Hauts-de-Seine. Un territoire dynamique avec des expériences participatives innovantes qui témoignent d'une maturité territoriale et de choix politiques forts en faveur de la participation citoyenne.

Ces participations concernent à la fois des projets de réaménagement de centre-ville ou de nouveaux quartiers, des démarches expérimentales pour associer les générations futures et co-construire des projets dans le cadre d'appels à projets, mais aussi des initiatives citoyennes ambitieuses.

Ce premier carnet est divisé en deux parties :

- La première partie, sous forme d'apport théorique, regroupe de premiers éléments de cadrage du sujet ;
- La deuxième partie, sous forme de dossier, regroupe plusieurs expériences communales innovantes et riches en participation citoyenne.

Joseph Salamon

Directeur du Développement Territorial

¹ Salamon J., Comprendre les acteurs du débat citoyen local, Territorial Editions, Coll. « *Les essentiels* », 2020

² Salamon J., Comprendre les formes et les lieux du débat citoyen local, Territorial Editions, Coll. « *Les essentiels* », 2019

³ Salamon J., Urbanisme et concertation. Méthode d'évaluation, Territorial Editions, Coll. « *L'essentiel sur* », 2011



La forêt de Fausses-Reposes s'étire au nord sur près de six cents hectares, le long de Chaville et de Viroflay.

CD92/Olivier Ravoire

I. ÉLÉMENTS DE CADRAGE - DENSIFICATION ET CONCERTATION

Densité et qualité urbaine dans l'ouest francilien

Clarifier les attentes et appréhensions des habitants

Innover dans les outils de concertation et de co-construction

DENSITÉ ET QUALITÉ URBAINE DANS L'OUEST FRANCILIEN

Densité et densification, éléments du débat

L'agglomération parisienne est-elle trop dense ? Cette question, si elle n'est pas nouvelle, se repose avec une acuité particulière aujourd'hui. Alors que les campagnes pour les élections municipales faisaient une large place aux débats sur la « surdensification » de la région parisienne, nombre de candidats promouvant un ralentissement de l'effort de construction, la Covid-19 est brutalement venue ajouter une nouvelle remise en cause de la ville dense, aussi bien pour des questions sanitaires que vis-à-vis des réseaux de mobilités, du partage de l'espace public et de la qualité de vie des habitants⁴.

À cela s'ajoutent de nouveaux questionnements sur la corrélation entre densité et soutenabilité écologique – corrélation qui est pourtant l'une des justifications majeures des objectifs de construction ambitieux fixés par le SDRIF de 2013. La ville très compacte serait-elle finalement moins compatible avec la biodiversité urbaine, la résilience territoriale et la diminution des déplacements motorisés qu'on ne l'imaginait encore récemment⁵ ?

Les justifications d'une poursuite de l'urbanisation en cœur d'agglomération n'ont pas pour autant disparu. Si l'État et les collectivités cherchent encore les traductions réglementaires et opérationnelles idoines pour appliquer l'objectif européen de « zéro artificialisation nette », les possibilités d'accueillir l'urbanisation par des extensions en périphérie seront certainement plus limitées à l'avenir. En cœur d'agglomération, le

⁴ « En Île-de-France, la densification urbaine devient un sujet de crispation », *Le Monde*, 10 décembre 2019 ; tribune de trois présidents d'EPT, « Veut-on vraiment faire tenir la France dans l'Île-de-France ? », *Les Echos*, 26 mars 2019 ; Jacques Ferrier, « La ville dense a trahi ses habitants », *Métropolitiques*, 27 avril 2020.

⁵ Institut Paris Region, « Renaturer l'Île-de-France : vers un territoire plus résilient », mars 2020.

⁶ Institut Paris Région, « Comment encourager l'intensification urbaine ? », 2009.



« renouvellement de la ville sur la ville » permet également de résorber les friches et coupures urbaines et de tirer le meilleur de nouveaux équipements ambitieux, à commencer par le Grand Paris Express.

Par ailleurs, le concept de la « ville du quart d'heure », qui épouse nécessairement un tissu urbain compact, fait écho à l'idéal d'« intensification urbaine » – combinaison gagnante de densité, de proximité et de qualité du cadre de vie – qui a marqué la conception de nombreux projets urbains actuellement en phase opérationnelle⁶.

Au-delà des réelles divergences de priorités et d'approches, ces débats révèlent aussi la nature polysémique et contextuelle de la notion de densité. Les approches quantitatives et globales de la densité (objectifs réglementaires du SDRIF et des PLU, mesures statistiques et cartographiques de la densité...) ne sont ainsi pas toujours synonymes des réalités vécues par les habitants. Car celles-ci sont informées aussi par le contexte local, les formes architecturales des nouvelles constructions et les améliorations apportées par les projets urbains en termes d'aménités urbaines, d'espaces publics, de végétalisation... (cf. infra).

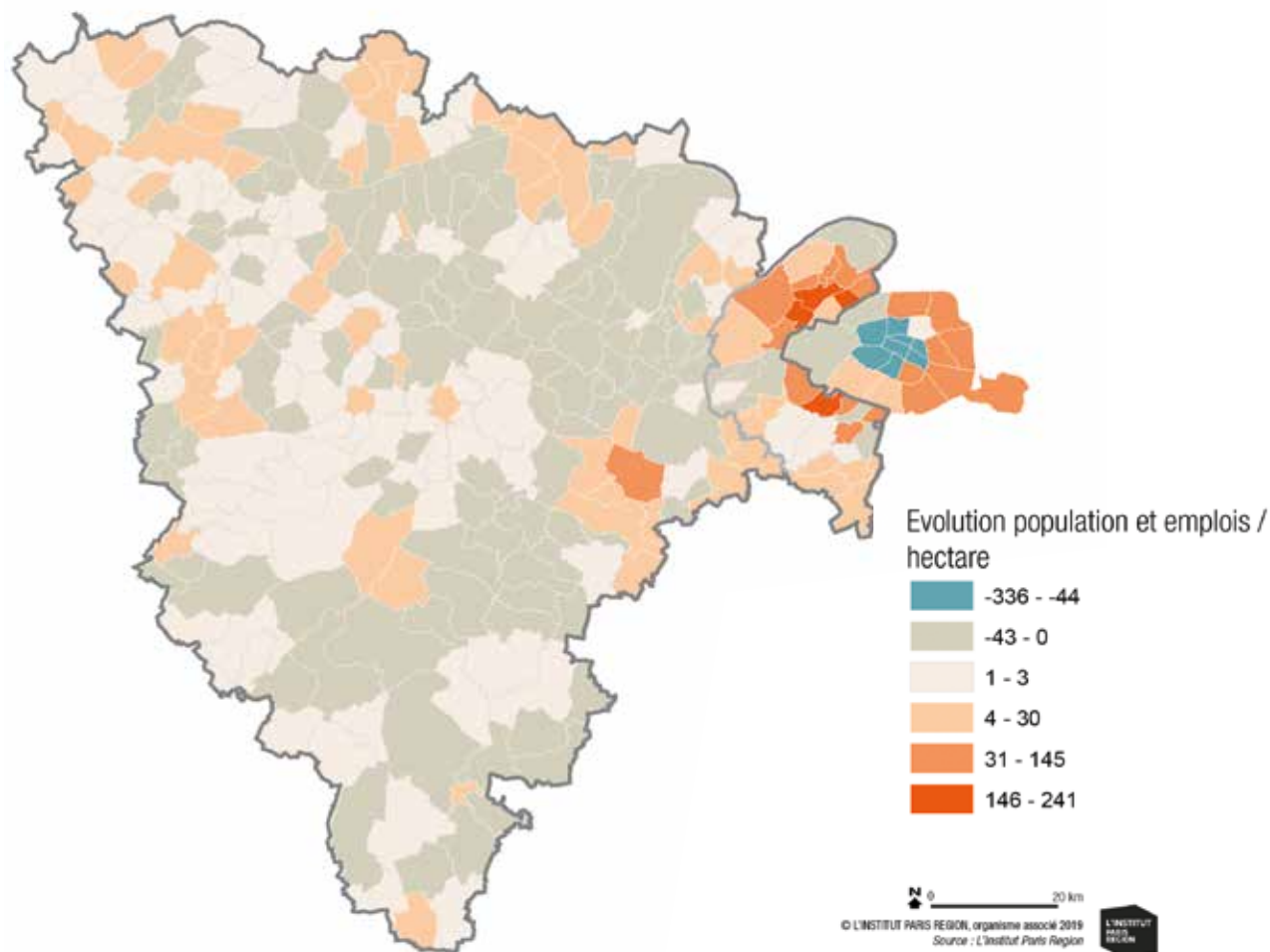
Dans l'ouest francilien, « la densité appelle la densité »... mais pas partout

Les réalités locales sont hétérogènes et évolutives : c'est une des principales conclusions d'une étude sur le développement urbain de l'ouest francilien réalisée par l'Institut Paris Region à la demande des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Déjà un des territoires les plus denses d'Europe, voire du monde, le cœur d'agglomération parisienne a accueilli une part croissante de la construction de l'Île-de-France ces trente dernières années, en parallèle du ralentissement des extensions urbaines en grande couronne. Cette re-concentration du développement métropolitain est particulièrement marquée dans les Hauts-de-Seine, qui combinent une densité moyenne et un taux de construction encore plus élevés que les autres départements de petite couronne.



Evolution de la densité humaine dans l'Ouest francilien entre 1982 et 2017 (Comparaison avec Paris)



34 % de la hausse de l'activité humaine des Hauts-de-Seine et des Yvelines sur la période 1982-2017 ont été accueillis dans 7 communes déjà parmi les plus denses en 1982 (Boulogne-Billancourt, Clichy-la-Garenne, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Levallois et Puteaux).

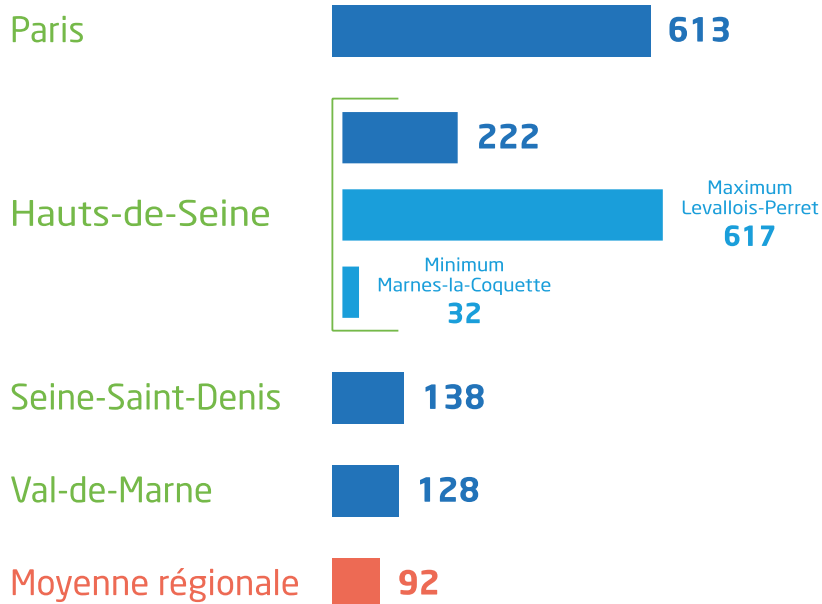
Cette moyenne départementale cache toutefois d'importantes différences entre les communes alto-séquanaises. De longue date, la densité humaine⁷ suit une logique de « gradient » : très élevée à proximité de Paris et le long de quelques grands axes radiaux, elle décline graduellement vers l'ouest. Sur la période récente, la croissance de la population et des emplois a été majoritairement accueillie au sein des communes déjà les plus denses, dont certaines s'approchent des densités humaines de Paris intramuros.

« La densité appelle la densité » donc... mais dans le même temps, de nombreuses communes alto-séquanaises ont connu des évolutions plus modestes, voire ont vu leur densité baisser légèrement sur les trente dernières années, tout du moins au niveau global de la commune. Par ailleurs, les zones pavillonnaires du département ont été relativement épargnées par les phénomènes de densification, même si des exceptions locales existent, quelques communes ayant perdu une partie de ce tissu d'habitat individuel. Plus globalement, la densification s'est effectuée beaucoup moins au sein des tissus résidentiels que dans les friches et zones d'activités économiques, premier gisement foncier depuis une génération.

Enfin, dans les Hauts-de-Seine encore plus que dans le reste du cœur d'agglomération, l'urbanisation a été « adoucie » par la présence d'espaces boisés et verts, dont certains sont l'héritage de grands domaines aristocratiques, mais d'autres reflètent la mobilisation exceptionnelle des collectivités pour « verdier » le département : 37 % des apparitions d'espaces verts en Île-de-France entre 2008 et 2017 sont ainsi situés dans les Hauts-de-Seine.

Au final, si l'on assiste bel et bien à une reconcentration de l'urbanisation en cœur d'agglomération depuis trente ans, encouragée par les réglementations nationales et régionales, l'impact local de ce phénomène dépend aussi des choix stratégiques des collectivités en matière de planification et de projets urbains, ainsi que des perceptions des citoyens sur les formes urbaines, les aménités et les espaces verts apportés par les nouvelles opérations.

Densités humaines moyennes (nombre d'habitants et d'emplois par hectare urbanisé)



Source : IPR 2020 (INSEE 2017, MOS 2017)

Pour en savoir plus

Institut Paris Region,
*Le développement urbain de
l'Ouest francilien*, juin 2020.
institutparisregion.fr

⁷ Le calcul de la densité humaine s'obtient en divisant la somme de la population et de l'emploi (données Insee 2016), accueillis ou susceptibles de l'être, par la superficie (en hectare) de l'espace urbanisé (données MOS 2017).

CLARIFIER LES ATTENTES ET APPRÉHENSIONS DES HABITANTS

Si les nouvelles opérations d'aménagement sont souvent sources de frictions en zone dense, c'est notamment du fait des attentes et appréhensions qu'elles suscitent auprès des habitants. Tantôt la perspective d'une amélioration du cadre de vie et de l'apport de nouveaux équipements, tantôt la crainte de nuisances ou de perte de l'identité du lieu... les réactions des habitants se jouent sur de multiples registres qu'il faut prendre en compte pour tendre vers un dialogue constructif. Ainsi, quatre grandes logiques sous-tendent les visions positives et négatives des citoyens vis-à-vis des projets urbains⁸ (cf. encadré).

Tendre vers des projets urbains acceptés par les habitants suppose d'observer les attentes et appréhensions des habitants sur ces différents registres, et en échange de donner à voir les bénéfices de nouvelles opérations.

GRILLE DE LECTURE DES RÉACTIONS CITOYENNES VIS-À-VIS DES PROJETS URBAINS

- **Logique urbanistique :**
comprenant les formes architecturales et urbaines, le traitement des paysages et l'espace public ;
- **Logique programmatique :**
tout ce qui a trait au programme prévisionnel des constructions (nombre et type de logements, taux de logement social, nombre et type de commerces, activités tertiaires, etc.), des équipements publics (nombre de classes d'école, nombre de places en crèche, types d'espaces et de bâtiments publics – mairie annexe, gymnase, salle des fêtes, équipement sportif, culturel, etc.), des services et aménités urbaines ainsi que des espaces verts ;
- **Logique de rejet des nuisances :**
les projets urbains pouvant à la fois améliorer le traitement de nuisances existantes et en générer d'autres ;
- **Logique sociologique et géopolitique :**
les nouvelles constructions s'inscrivant dans des milieux existants auxquels les habitants sont attachés... et dont ils peuvent craindre de perdre la maîtrise.

⁸ Pour aller plus loin et approfondir cette grille de lecture des réactions citoyennes vis-à-vis des projets urbains, voir par exemple l'étude publiée par l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise : *UrbaLyon, La densification. Entre enjeux de territoire et vécu des habitants*, octobre 2016, 27 p.

LES 4 REGISTRES DU RESENTI DES HABITANTS VIS-À-VIS DES NOUVELLES OPÉRATIONS

	Des appréhensions...	... aux aspirations !
Urbanistique	<ul style="list-style-type: none"> • Hauteurs et volumétrie des bâtiments (acceptation difficile des tours) • Nouvelles formes urbaines et architecturales en rupture avec le tissu existant • Densité humaine trop importante, destruction d'espaces moins denses (tissu pavillonnaire...) • Perte de lumière et d'éclairage naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Création / amélioration des espaces publics et des bâtiments • Qualité des formes urbaines et architecturales • Qualité du paysage et des espaces ouverts • Résorption des coupures urbaines • Facilités de circulations (douces et motorisées)
Programmatique	<ul style="list-style-type: none"> • Logements inadaptés, peu de commerces, équipements publics et activités incompatibles avec les attentes... • Perte d'espaces publics • Perte de végétation (grands arbres, espaces de nature...) au profit de la construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux logements, y compris sociaux • Nouveaux services et aménités urbaines : commerces, équipements publics (éducation, culture, santé, etc.), loisirs et détente... • Nouveaux espaces verts, qualité de la nature en ville, végétalisation de quartiers très minéraux
Nuisances	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de tranquillité (trouble du voisinage, trafic, nuisances sonores, etc.) • Promiscuité et perte d'intimité • Perte en sûreté et sécurité • Mauvaise gestion des espaces publics • Insalubrité, saleté 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur traitement des nuisances existantes (construction de bâtiments écrans, apaisement de la voirie, apaisement sonore...) • Propreté des espaces publics et ouverts • Sécurisation et résidentialisation des espaces publics et privés collectifs
Sociologique et géopolitique	<ul style="list-style-type: none"> • Perte du « caractère » du lieu (surtout s'il est riche en patrimoine) • Perte d'uniformité sociale : crainte de l'habitat collectif, attachement à la composition sociale d'un quartier, etc. • Dépréciation des biens immobiliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une nouvelle identité d'un quartier délaissé ou dégradé • Qualité du vivre ensemble, mixité sociale, espaces et animations favorisant la convivialité... • Vivre dans une ville accueillante et « à taille humaine » • Notoriété du quartier et valorisation des biens immobiliers

4 questions à...

Laurent Perrin,
architecte-urbaniste à l'Institut Paris Région



Comment aller vers un aménagement consenti par les habitants dans des villes déjà denses ?

Il est nécessaire de démontrer la pertinence de la densification, ce qui consiste à montrer que les progrès apportés par une opération ou une modification de règlement d'urbanisme en termes d'aménités urbaines, de qualité de l'espace public ou encore de desserte en transports en commun, par exemple, sont supérieurs aux éventuelles pertes ou diminution des « acquis qualitatifs » d'un quartier, d'un îlot ou d'une rue.

Du fait de son caractère multifactoriel et souvent subjectif, cette « démonstration » est difficile, mais néanmoins indispensable non seulement pour améliorer le projet mais aussi pour le légitimer.

Ainsi, alors que la qualité d'un projet revêt des aspects multiples, des questions majeures restent en suspens : Quels sont les points de vue pris en compte pour déterminer les critères de qualité des projets ? Comment considérer le point de vue des habitants ?

Vous insistez sur l'importance de l'échelle du voisinage pour l'acceptabilité sociale des projets. Pourquoi ?

C'est à l'échelle du voisinage que les éventuels effets négatifs de la densification sont directement ressentis. Il convient donc que la vision globale et les objectifs du projet soient clairs et convaincants quant aux progrès qu'ils apporteront, au risque qu'il soit perçu comme le résultat direct de la spéculation foncière et des pressions exercées par les promoteurs.

Pour communiquer sur cette pertinence, les collectivités peuvent se doter d'une planification fine, définissant les secteurs qu'il est pertinent de densifier, qui doivent être mis en balance avec ceux qui ont vocation à être préservés.

A l'échelle d'une parcelle, les démarches de simulation peuvent également donner à voir les améliorations que le projet immobilier apportera, tout en identifiant ses impacts négatifs afin de négocier les contreparties avec une meilleure transparence.



Qu'entendez-vous par «démarche de simulation» dans le cadre des projets d'aménagement ?

Ce sont des démarches permettant de visualiser différents paramètres d'un projet immobilier ou d'aménagement en amont de la finalisation du projet : implantation et prospect ; gabarit et enveloppe bâtie ; hauteur et volumétrie en coupe des différents bâtiments ; COS et CES ; usage et organisation des espaces libres, etc. Ces paramètres peuvent être combinés de différentes manières, comparés et évalués afin de produire un (ou des) compromis acceptables par toutes les parties (solution de consensus).

La simulation doit dans un premier temps concerner l'impact visuel du projet : plans et élévations ; perspectives et infographie 3D incluant bâti et végétation ; simulation d'ombres projetées, etc. Mais elle doit aussi rétroagir sur sa programmation et sa faisabilité économique (ainsi que sur le PLU qui devra parfois être modifié). Toutefois, plus il y aura d'itérations, plus ce processus sera long et coûteux.

Justement, qui finance la construction d'un consensus satisfaisant la majorité des parties, en particulier pour éviter les recours ?

C'est une question importante. Vaut-il mieux pour une collectivité payer des avocats pour gérer des recours contre les projets, ou des urbanistes pour optimiser des projets en amont ? Le coût d'une concertation assistée par une simulation intelligente du projet devrait être partagé entre collectivité et aménageurs, les collectivités finançant plutôt les ajustements globaux en amont des projets (simulations pour révision de PLU et OAP, etc.) et les promoteurs les mises au point plus fines en aval (maquettes 3D détaillées et surtout évolutives).



INNOVER DANS LES OUTILS DE CONCERTATION ET DE CO-CONSTRUCTION

Donner à voir les bénéfices des nouvelles opérations, prévenir les oppositions et au final développer des projets urbains les mieux adaptés aux besoins des habitants et usagers... ces différents objectifs impliquent un dialogue efficace aux différentes phases des projets urbains, la prise en compte des attentes des citoyens, voire la co-construction de certaines orientations ou programmes.

Or, pour indispensables qu'ils soient, les dispositifs réglementaires de concertation (concertation préalable, enquête publique...) se révèlent souvent insuffisants, notamment quand ils font intervenir les citoyens trop tardivement, sur des choix d'aménagement déjà arrêtés.

En réponse, les communes des Hauts-de-Seine ont étoffé ces dernières années leur « boîte à outils » en expérimentant de nouveaux canaux, méthodes et temporalités de la concertation citoyenne.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les échanges d'expériences au sein des Ateliers de l'innovation urbaine ont permis d'identifier quatre tendances récentes en matière de prise en compte des attentes et appréhensions citoyennes vis-à-vis des projets urbains, illustrées par les fiches-projet qui suivent :



*Vue de La Défense et les tours Aillaud
CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega*

Élargir le spectre des parties prenantes de la concertation

L'heure est à la reconnaissance de la multiplicité des acteurs concernés par les projets urbains : habitants, salariés et usagers, acteurs institutionnels et économiques, associations et partenaires opérationnels... chaque groupe devant être appréhendé dans sa diversité, avec des méthodes de concertation adaptées. Car l'implication d'un public nombreux et varié permet la conception d'un projet aux objectifs le plus largement partagés.

Cette réalité invite à la multiplication des échelles et publics cibles. Ainsi, pour les opérations prévues en **cœur de ville**, plusieurs communes s'adressent simultanément aux habitants et occupants du secteur en projet, à l'ensemble des acteurs de la ville, voire à ceux des communes limitrophes.

Quand il s'agit de renouveler des **secteurs en friche** – donc largement inoccupés au départ – les communes doivent en outre articuler la concertation initiale menée à la phase de conception du projet urbain et le dialogue à instaurer avec les nouveaux habitants et occupants au fur et à mesure de la réalisation de l'opération.

Faire participer les publics non-habituels des démarches de concertation classiques reste un défi majeur, et une source d'innovations. C'est particulièrement le cas pour les **enfants et jeunes**. Les communes et maîtres d'ouvrage s'efforcent depuis plusieurs années de trouver des moyens de dialogue adaptés à ces « générations futures », notamment quand il s'agit de projets comportant des équipements scolaires ou de loisirs.

Voir
p. 24

Voir
p. 28

Voir
p. 32



Varier les outils et les temporalités de la concertation

Face à cette diversité de publics et d'enjeux, les villes multiplient les canaux, méthodes et outils de la concertation, qu'il s'agisse des instances de participation (conseils citoyens, agoras, ateliers, jurys citoyens...), des dispositifs de diagnostic et de pédagogie (balades urbaines, marches sensibles, accompagnement d'experts...), ou encore des instruments de visualisation et d'expression des besoins (dessins citoyens, 3D, réalité virtuelle, numérique...).

Voir
p.36

Cette tendance à l'expérimentation est encouragée par les **appels à projets urbains innovants**, en particulier « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Pourtant, les règles de ces nouvelles démarches ne facilitent pas toujours l'association des habitants et partenaires locaux à la conception initiale des projets : confiée à des équipes privées en concurrence, celle-ci se déroule dans une grande confidentialité jusqu'à la sélection des projets lauréats. De nouvelles approches ont dû être expérimentées, articulant plusieurs phases de projets.

Plus généralement, la multiplication des temporalités des démarches de concertation est un enjeu récurrent dans les cas recensés ici. Concerter dès la phase de conception du projet, en démultipliant les publics et échelles, vise à améliorer les projets, à prévenir les oppositions et à forger des « relais » citoyens auprès de la population. Mais cela peut aussi allonger les procédures (voire en alourdir les coûts), ce qui invite les collectivités et les aménageurs à réviser leur appréciation de ce que doit être le « temps du projet », afin d'intégrer ce changement de paradigme dans la programmation urbaine.

Voir
p.40

Néanmoins, la période de latence entre la conception d'un projet et sa réalisation effective peut également être envisagée comme une opportunité pour impliquer les citoyens-usagers dans les projets urbains via **l'expérimentation et le test de solutions temporaires**. En permettant de co-concevoir et de préfigurer les futurs usages d'un projet dans l'intervalle entre sa conception et sa réalisation, elles font du temps du chantier un « laboratoire d'initiatives citoyennes ».





*Artère principale, RD 920, Antony
CD92/Olivier Ravoire*

Repenser la relation entre collectivités, aménageurs et citoyens

Au final, ces différentes tendances questionnent la place des citoyens dans la fabrique de la ville. Ne souhaitant plus être seulement « utilisateurs » d'un espace urbain conçu par des experts, les citoyens font valoir leur propre expertise, voire se constituent en collectifs pour initier un projet d'aménagement et participer à sa réalisation. **L'intelligence collective et l'implication citoyenne** peuvent aussi se révéler sources d'actions agiles et immédiates. En parallèle, la puissance publique réinvente son intervention et se positionne en catalyseur et facilitateur d'initiatives, ainsi qu'en garant de la prise en compte des différents points de vue dans les projets définitifs.

Au final, cet essor de l'engagement citoyen dans la fabrique de la ville vient confirmer la nécessité plus générale de prendre en compte des attentes et appréhensions des citoyens dès la phase de conception, puis aux différentes étapes des opérations – un réel défi face auquel les collectivités des Hauts-de-Seine devront continuer à innover dans la prochaine génération de projets urbains.

Voir page
44





*Petits lopins urbains des Jardin familiaux, à Suresnes
CD92/Olivier Ravoire*

II. ASSOCIER LES HABITANTS À LA FABRIQUE DE LA VILLE - RÉPONSES INNOVANTES DES COMMUNES DES HAUTS-DE-SEINE

1. Le réaménagement des cœurs de ville : concerter largement sur des secteurs à forts enjeux
2. Nouveaux quartiers : concerter avant l'arrivée des habitants
3. Les générations futures, actrices de la fabrique de la ville
4. Les appels à projets urbains innovants : entre défis et expérimentations pour co-construire les projets
5. Urbanisme tactique, transitoire, expérimental... : l'éphémère au service de l'implication citoyenne
6. Des habitants à la manœuvre : les projets d'initiative citoyenne

1. CŒURS DE VILLE

SÈVRES, SCEAUX, VILLENEUVE-LA-GARENNE

Concierter largement sur des secteurs à forts enjeux

Les opérations d'aménagement ou de rénovation menées à l'échelle des centres-villes ou de grands secteurs constitués créent des attentes et appréhensions spécifiques : attachement à l'identité du centre-ville et crainte qu'elle ne soit dénaturée, multiplicité des acteurs et diversité de leurs attentes en matière d'accès et d'usages, équilibres à trouver entre les riverains immédiats du projet et l'ensemble des acteurs de la commune... Autant de paramètres à prendre en compte dans les démarches de concertation.

Souvent menées en plusieurs phases – diagnostic, recueil des attentes et propositions des habitants, préfiguration du projet, consultation sur le scénario définitif, etc. – ces démarches supposent de mobiliser la population sur un temps relativement long (six à douze mois, voire plus).

Pour cela, les communes des Hauts-de-Seine mobilisent une diversité d'outils permettant à un public varié de s'exprimer sur l'avenir d'un secteur qui les concerne : balades urbaines, ateliers participatifs, maquettes 3D... sont autant de manière de récolter les attentes des citoyens vis-à-vis du réaménagement et des futurs usages du secteur en projet.

Ces démarches de concertation ont également tendance à combiner des temps d'échange ouverts à toute la population communale et d'autres réservés à un « noyau dur » de citoyens volontaires pour participer à l'ensemble des étapes de la concertation... et qui parfois finissent par jouer le rôle d'« ambassadeurs » des orientations finalement arrêtées.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

ÉcoQuartier Gallieni

Co-construire un quartier trait d'union

Limitrophe du centre-ville, le secteur Gallieni-Sud accueille un ÉcoQuartier qui vise à recréer des liens entre les différents quartiers de Villeneuve-la-Garenne.

Pour concevoir un lieu « vivant » et « exemplaire », la Ville a développé une importante démarche de concertation pendant plus de six mois en 2017. Une cinquantaine d'habitants a ainsi pu travailler sur l'élaboration du plan masse du quartier au cours de divers événements : un atelier de diagnostic et de co-construction des premières pistes de développement, des ateliers participatifs sur le thème du logement (avec préfiguration des densités et hauteurs sur une maquette), déplacements ou encore des balades urbaines exploratoires dans trois écoquartiers du nord de Paris.

Des tables rondes, une réunion publique et un stand présentant des maquettes du projet ont également eu lieu lors du forum « Ma Ville, mon quartier », qui permet chaque année aux responsables de la commune de rencontrer les habitants.

SCEAUX

Centre-ville

Une charte d'inspiration citoyenne

En 2017, la démarche « Parlons ensemble du centre-ville » a permis à plus de 1 500 Scéens de s'exprimer sur l'aménagement du centre-ville au cours de 23 rencontres publiques et d'ateliers participatifs.

Leurs propositions ont porté sur des thèmes divers tels que le rayonnement du centre-ville, l'innovation, la jeunesse, le bien vivre ensemble et la qualité du cadre de vie...

Les propositions citoyennes ont été consignées dans une « Charte pour l'avenir du centre-ville de Sceaux » adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. La charte a notamment constitué la feuille de route des candidats à l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris sur le site de la place du Général de Gaulle, située à l'entrée du centre-ville.



Balade urbaine ouverte à tous organisée par l'agence TraitClair en phase de diagnostic.

© Carole Martin/Ville de Sèvres

SÈVRES - Centre ville

Le choix du centre-ville laissé aux habitants

Pour définir le projet de rénovation du centre-ville, initié en 2016, la Ville de Sèvres a choisi d'associer les habitants, commerçants et usagers dès la phase de préfiguration et de conception – valorisant ainsi « l'expertise » du centre-ville des citoyens.

Organisée avec l'appui de l'agence TraitClair, la concertation a permis la participation de plusieurs milliers de Sévriens à travers ses différentes étapes :

La phase de diagnostic (mai à juillet 2016) s'est articulée autour d'événements ouverts à tous (balade urbaine, réunion publique), du dépôt de contributions en ligne et de deux ateliers réservés aux membres d'un « Comité de suivi citoyen » (voir « Zoom sur... » ci-après). Elle a permis de partager des réflexions sur l'état initial du centre-ville et les potentialités du site.

Lors de la phase de préconisations (septembre 2016 -avril 2017), le « Comité de suivi citoyen » a travaillé sur deux scénarios de réaménagement produits par une agence d'architectes-urbanistes (CoBe). Discutés au sein de deux ateliers, ces scénarios ont permis de prendre des décisions consensuelles sur le réaménagement (notamment sur la place du marché) qui ont ensuite été présentées lors d'une réunion publique de restitution ouverte à tous.

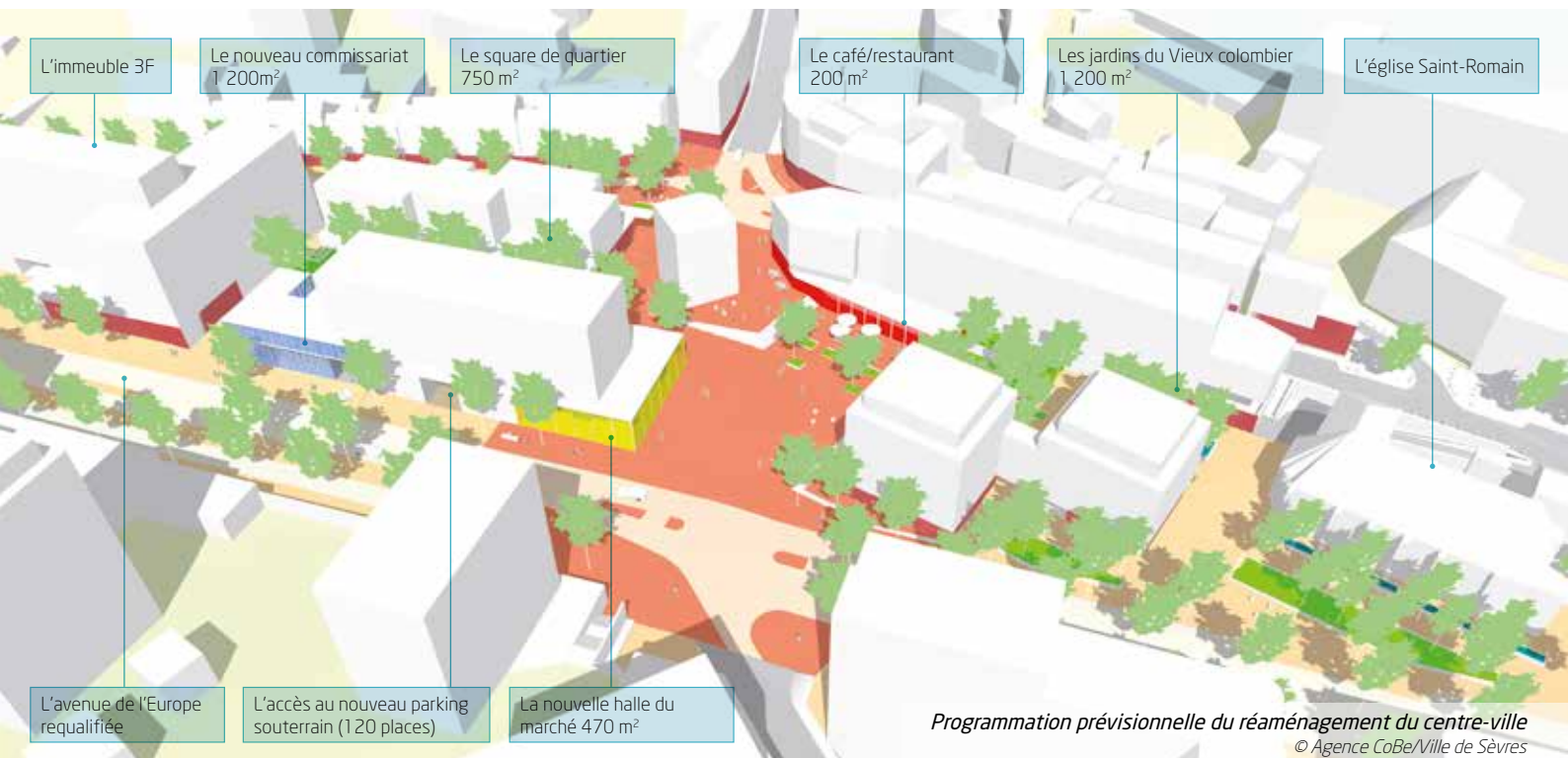
Enfin, un vote citoyen a été organisé début 2018 sur le scénario d'aménagement à retenir pour l'entrée du centre-ville, qui faisait encore débat à la fin de la concertation initiale. Plus de 28% des électeurs sévriens ont pris part au vote.

Le Comité sévrien du développement durable, instance consultative pérenne, a par ailleurs systématiquement été associé à chaque étape du projet.

FICHE D'IDENTITÉ

- Chiffres clés : 1 an de concertation, 1 balade urbaine, 2 ateliers, 3 réunions publiques, 51 contributions en ligne, 4 575 votants pour la consultation citoyenne
- Calendrier de la concertation : de mai 2016 à avril 2017, votation en mars 2018.
- Acteurs clés : Ville de Sèvres, Agence TraitClair (AMO concertation), Agence aCoBe (AMO scénarios d'aménagement)
- Programme retenu à la suite de la concertation : création d'une vaste place de centre-ville, démolition du commissariat, valorisation du marché, implantation d'une brasserie et d'un square de quartier, disparition de la station-service, construction d'un bâtiment accueillant commerces et associations, végétalisation de l'espace public.

1. CŒURS DE VILLE



“ J’ai été très impressionné par l’engagement des Sévriens qui se sont portés volontaires pour participer aux ateliers et au comité de suivi citoyen. La qualité des discussions et des échanges a fait beaucoup évoluer le projet. ”

Jacques Villemur, conseiller municipal délégué à l’urbanisme, Mairie de Sèvres



Zoom sur...

Le comité de suivi citoyen

Pour assurer une participation qualitative pendant toute la durée de la concertation, la Ville de Sèvres a constitué une instance de concertation représentative : le « Comité de suivi citoyen pour l'avenir du centre-ville de Sèvres ».

Ce Comité a été composé d'une trentaine de participants : 10 représentants de commerçants et associations, ainsi que 20 habitants volontaires suite à un appel à candidatures publié dans le journal municipal. Ils ont été sélectionnés par la Ville sur la base de critères représentatifs (âge, catégorie socio-professionnelle, sexe, lieu, etc.) en veillant à ce que l'ensemble des quartiers de Sèvres soient représentés.

Les membres du comité se sont engagés à participer à quatre rencontres organisées entre mai 2016 et avril 2017. En phase diagnostic, deux ateliers ont permis de formaliser les attentes en matière d'attractivité du centre-ville (commerces, services et équipements) et de cadre de vie (usages, espaces publics, déplacements et paysage). En phase de préconisations, deux autres ateliers ont permis aux citoyens d'enrichir les premiers scénarios d'aménagement envisagés par l'Agence CoBe (voir page précédente).



Les membres du comité de suivi citoyen réunis en atelier
© Carole Martin/Ville de Sèvres

2. NOUVEAUX QUARTIERS

BAGNEUX, COURBEVOIE, VILLENEUVE-LA-GARENNE

Concierter avant l'arrivée des habitants

Dans le contexte de pression foncière du cœur d'agglomération, les grands projets d'aménagement se reportent souvent sur des secteurs en friche ou à renouveler intégralement : anciennes usines et entrepôts, faisceaux ferroviaires, espaces délaissés en bordure de grandes infrastructures...

Alors que ces projets sont porteurs de forts enjeux pour la ville - en matière de densités, d'équipements, de formes et architectures, d'usages... - les secteurs concernés sont au départ peu ou pas habités et souvent mal connus des citoyens, quand ils ne sont pas purement et simplement coupés du reste de la ville.

Dès lors, ces nouveaux quartiers soulèvent des enjeux spécifiques en matière de concertation.

Premièrement, il est nécessaire pour aider les citoyens de la commune à prendre conscience du site et de ses enjeux, à se projeter dans les perspectives possibles, à saisir les avantages du futur projet (création de liens avec le reste de la ville, résorption des coupures urbaines, nouveaux équipements et gares, etc.). Cela nécessite souvent un important travail de communication, voire de marketing territorial, afin de « faire vivre » et exister le site avant sa mutation.

Ensuite, la concertation est particulièrement étalée dans le temps, depuis la phase d'étude et de conception jusqu'à la livraison d'îlots successifs et l'accueil des premiers habitants dans le nouveau quartier.

Enfin, un enjeu récurrent dans la conception de ces projets est d'identifier ce qui, dans la mémoire et l'héritage des lieux (industriels par exemple), fait sens pour les citoyens. Il s'agit de construire une nouvelle identité du quartier tout en favorisant l'attachement et le sentiment d'appartenance des habitants.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

Village Bongarde

D'une zone industrielle à un quartier habité

Situé en bord de Seine, le secteur Bongarde avait jusqu'à récemment une vocation économique. Il fait aujourd'hui l'objet d'une mutation urbaine importante, à travers le projet du « Village Bongarde » qui vise l'aménagement d'un quartier mixte sur 8,6 ha.

Le secteur étant dépourvu d'habitants au moment de la conception du projet d'aménagement, la Ville s'est interrogée sur la meilleure façon d'informer les habitants et de recueillir leurs attentes. C'est via la plateforme en ligne « Ma Ville Bouge » que ces derniers peuvent en apprendre largement sur le projet et donner leur avis en remplissant un formulaire.

BAGNEUX

Quartier Nord

Une vaste transformation conçue avec les habitants

L'arrivée des lignes de métro 4 et 15 conduit la municipalité à repenser tout le quartier Nord autour de la nouvelle place des métros, de la ZAC ÉcoQuartier Victor-Hugo et de la rénovation du quartier de la Pierre plate.

Pour concevoir ce vaste programme d'aménagement mixte, l'ensemble du projet a été construit avec les citoyens dès sa conception, dans le cadre de nombreuses initiatives menées par la Maison des projets : expositions, balades urbaines, ateliers avec les architectes et paysagistes et actions avec les scolaires. Vingt personnes tirées au sort participent par ailleurs au choix des projets architecturaux : après avoir bénéficié d'une formation, ils rédigent des avis citoyens sur les atouts et défauts de chaque projet, pris en compte dans le choix final du jury qui auditionne les candidats. En 2018, l'attribution d'un des lots de la place des métros a même été réalisée par un jury citoyen, qui a participé au choix à part égale de l'architecte



Vue de l'un des futurs espaces publics du Village Delage.

© Agence Pierre-Cédric Vigneron et Partenaires

COURBEVOIE - Village Delage

Projeter un nouveau quartier sur un site isolé

L'ancien site des usines automobiles Delage, dernière grande friche industrielle de Courbevoie, va connaître une mutation urbaine importante dans les dix prochaines années. Ces 15 hectares actuellement occupés par quelques bureaux et activités commerciales, mais dépourvus d'habitants et isolés du reste de la ville, vont être transformés en un ÉcoQuartier accueillant notamment 1000 logements, un parc et des commerces.

Pour prendre en compte les attentes de la population sur l'avenir de ce site longtemps isolé au nord de la commune, la ville a déployé plusieurs outils successifs.

Une balade-diagnostic en novembre 2014 a permis à 60 citoyens accompagnés par un architecte-urbaniste de découvrir ce quartier « de bout de monde » et son élément central, l'ex-usine Delage.

Entre novembre 2014 et mai 2015, une exposition a ensuite été organisée dans le hall principal de la mairie, avec un registre pour recueillir les observations du public.

La maison du projet a ouvert en octobre 2015 au cœur du quartier, au moment de l'ouverture de l'enquête publique ayant débouché sur la mise en compatibilité du PLU et la délivrance des permis de construire.

Depuis 2017, le chantier suit son cours et les habitants peuvent s'informer à la maison des projets principale de la ville, ou bien sur la maquette numérique de la commune (voir « Zoom sur... le numérique, un outil pour se projeter »).

Alors que les premiers lots de bureaux et de logements sont livrés progressivement, la Ville cherche désormais à développer des solutions innovantes pour prendre en compte les attentes de la population qui s'installera dans le quartier dans les prochaines années.

FICHE D'IDENTITÉ

- Calendrier : phase d'étude et de concertation obligatoire de 2014 à 2017, réalisation des 7 premiers îlots de 2017 à 2022, réalisation des 5 derniers îlots et d'un parc de 2023 à 2027.
- Programmation : 200 000 m² de bureaux et activités, 80 000 m² de logements (dont 30% social), 10 000 m² de commerces, parc de 1,5 ha.
- Orientations clés : « ambiance village » avec la présence de commerces de proximité, des voies piétonnes et des circulations douces pour relier les entités du quartier (commerces, équipements, activités, transports...), attention particulière accordée à la présence de la nature en ville (25% de la surface du site composés d'espaces verts).

2. NOUVEAUX QUARTIERS



Le site des anciennes usines automobiles Delage, longtemps isolé du reste de la ville, ainsi que leur histoire sont redécouverts par les habitants à l'occasion de la concertation menée pour le Village Delage. © Yann Rossignol

“ Vouloir créer un nouveau quartier est toujours un véritable défi. (...) J'estime que le succès du Village Delage repose sur une concertation constante avec les Courbevoisiens. ”

Jacques Kossowski, maire de Courbevoie, décembre 2014



Vue de l'immeuble de bureau livré par SEFRI CIME qui sera occupé par les services informatiques d'ENEDIS dès début 2021 © Agence Kreation

Zoom sur...

Le numérique, un outil pour se projeter dans un futur quartier

Aider les habitants et usagers à se projeter dans leur futur quartier est particulièrement nécessaire dans le cas d'un secteur en renouvellement intégral. À cet effet, le numérique offre des outils de simulation intéressants pour les collectivités et aménageurs.

« Unlimited Cities Pro », application interactive pour tablettes et smartphones conçue par les agences UFO et HOST, intervient à la phase de conception et de programmation. L'utilisateur peut simuler différents scénarios d'aménagement possibles d'un site en faisant varier six curseurs (densité urbaine, nature, mobilité, vie de quartier, numérique, créativité).

Le numérique aide aussi à communiquer sur le projet définitif. La Ville de Puteaux a développé en 2017 une application mobile permettant aux habitants de découvrir l'ÉcoQuartier des Bergères directement sur leur smartphone. L'utilisateur se déplace virtuellement dans le futur quartier en visitant neuf points d'intérêt avec des vues à 360° en 3D. L'application offre la possibilité de s'immerger au cœur projet si elle est utilisée avec un casque de réalité virtuelle.

Courbevoie a réalisé, à l'échelle de la ville, une maquette numérique 3D qui rassemble dans une même interface des éléments BIM (Building Information Modelling) et CIM (City Information Modeling). Construite avec l'outil LandSim3D Editor, la maquette permet ainsi de visualiser différentes échelles et différentes phases des principaux projets urbains de la ville (Village Delage, Avenue Gambetta...).



L'ÉCOQUARTIER DES BERGÈRES SUR VOTRE MOBILE ? FACILE !



1/ MODE « RÉALITÉ VIRTUELLE »

- Choisissez le mode "réalité virtuelle"
- Installez les lunettes en les disposant au centre de l'écran
- Faites correspondre le point orange avec l'un des points d'intérêt en bleu pour vous téléporter.
- Pour revenir au plan, faites correspondre le point orange avec la bulle bleue contenant l'icône de l'accueil.



2/ MODE « TACTILE »

- Choisissez le mode "tactile"
- Choisissez l'un des points d'intérêt en bleu pour vous téléporter dans un lieu
- Si votre téléphone dispose d'un gyroscope, vous n'avez qu'à déplacer le téléphone autour de vous pour que la scène s'adapte. Sinon votre déplacement dans la scène se fera du bout du doigt.

9 POINTS DE VUE À 360 DEGRÉS

VOUS PERMETTRONT DE DÉCOUVRIR EN DÉTAIL CE PROJET UNIQUE

- | | | |
|--|------------------------------------|---|
| 1/ La cascade centrale | 4/ Le groupe scolaire des Bergères | 7/ La naissance de l'eau |
| 2/ La vue aérienne depuis le belvédère | 5/ La rotonde | 8/ Les terrasses des restaurants et les commerces |
| 3/ Les terrasses de la grande Serre | 6/ Le marché des Bergères | 9/ La cascade de l'accès parking |

L'application ÉcoQuartier 3D Puteaux est accessible gratuitement sur Smartphone Android et Apple. (Lunettes disponibles au FPI pour essayer l'app!).



L'application « EcoQuartier3D Puteaux » développée par la Mairie de Puteaux.
© Ville de Puteaux

3. GÉNÉRATIONS FUTURES

BAGNEUX, BOURG-LA-REINE, COURBEVOIE

Les jeunes, acteurs de la fabrique de la ville

Alors que l'espace urbain est vécu différemment par chaque type d'usager, la prise en compte des points de vue des enfants et des jeunes a longtemps été un point faible des démarches de concertation d'aménagement.

Cela change, grâce à la multiplication d'initiatives visant à associer les générations futures à la conception des quartiers et équipements dont ils seront les habitants et usagers... et au final, mieux adapter l'espace urbain à leurs besoins.

Pour ce faire, les collectivités mobilisent leurs instances participatives permanentes (conseils municipaux des jeunes...) mais aussi des démarches ciblées sur la conception d'un équipement ou d'un projet impactant particulièrement le cadre de vie des enfants (crèche, école, aire de jeux, etc.).

Dans l'ouvrage *La ville des enfants - Les générations futures au cœur de la participation citoyenne* (Territorial éditions, 2020), Anna et Joseph Salamon détaillent plusieurs conditions nécessaires à la participation efficace des enfants à la conception de la ville :

1. offrir un vrai espace d'écoute, de discussion et de propositions ;
2. mettre en place des outils pédagogiques compréhensibles et accessibles par les enfants, pour une meilleure appropriation des enjeux et une meilleure prise en compte des attentes des enfants ;
3. recueillir les usages et les pratiques des enfants, mais aussi leurs perceptions et représentations, y compris leurs rêves et attentes.

COURBEVOIE Écollectif Briand

Une maison de la jeunesse conçue avec ses utilisateurs

Inauguré en juillet 2019, l'espace jeunesse « Écollectif Briand » accueille un ensemble de services dédiés aux 11-30 ans : le Bureau Information Jeunesse, l'Espace Santé Jeunes, un espace de co-working, un FabLab, 9 salles d'études, une cantine participative...

Innovant dans son design, le projet l'est aussi dans sa méthode de conception : la Ville a développé une démarche de « co/éco-construction » du programme avec un groupe de jeunes Courbevoisiens composé de membres du Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ), d'étudiants du pôle Léonard de Vinci et de lycéens de Paul Lapie.

Lors d'ateliers participatifs avec les architectes et les services techniques de la Ville, les jeunes ont fait ressortir des priorités, des pistes créatives et des opportunités d'aménagement. Des prototypes numériques et une maquette 3D ont permis de traduire rapidement ces attentes en esquisses, et de choisir les meilleures solutions techniques et financières.

BAGNEUX Lycée du futur quartier des Mathurins

Un « chantier expérimental ouvert »

Le futur quartier des Mathurins (16 ha) accueillera un lycée que la Ville a souhaité co-construire avec ses futurs usagers, enfants et adolescents, dans le cadre du programme national « La Preuve par 7 » (voir fiche « Urbanisme tactique »).

L'approche retenue est de travailler sur site, dans une logique de chantier expérimental ouvert et de « tiers-lieu des savoirs » baptisé « le lycée avant le lycée ».

Installée depuis l'été 2019, une équipe composée de la Ville, d'artistes du Plus Petit Cirque du Monde et d'architectes de « La Preuve par 7 » organisent des ateliers, conférences et explorations sur des thèmes variés : la construction d'un quartier, la formation des jeunes citoyens, les lieux pour la jeunesse, etc.



Vue du parc du futur Campus de l'enfance.
© LOTO Archilab pour Cogedim

BOURG-LA-REINE - Écoquartier de la Faiencerie

La conception du « campus de l'enfance » enrichie par ses jeunes usagers

Le futur écoquartier de la Faiencerie (2,2 ha) fera la part belle à un « Campus de l'enfance », morceau de ville conçu à partir des besoins des plus jeunes.

Le projet lauréat de l'appel à projets IMGP 2 (Altarea-Cogedim) promet de mettre « l'enfance au cœur du projet » avec un groupe scolaire innovant largement ouvert sur un grand parc d'1 ha, une offre médicale et commerciale tournée vers l'enfance ou encore une « Tech Kids Academy » proposant des ateliers numériques.

L'équipe projet, qui comprend une psychologue et une psychiatre spécialistes de l'enfance, a initié en 2019 une démarche de co-construction qui fait une large place aux enfants et leurs familles.

Des séances de recueil des usages ont été organisées auprès de 90 élèves de CM1 et CM2. Les enfants ont rédigé des « lettres d'amour et de rupture » vis-à-vis des différents espaces de l'école (salle de classe, toilettes, cour de récréation, etc.).

Quelques 337 parents d'élèves ont répondu à un questionnaire sur leurs attentes vis-à-vis du campus.

D'autres dispositifs de concertation ont permis d'interroger l'ensemble des futurs usagers du quartier : riverains et parents d'élèves, enseignants, personnels de direction des crèches, des écoles maternelle et primaire et du collège, membres d'associations sportives et environnementales... Quatre ateliers participatifs ont réuni 117 participants, 28 entretiens collectifs et individuels ont été réalisés et des propositions ont pu être déposées sur une plateforme en ligne.

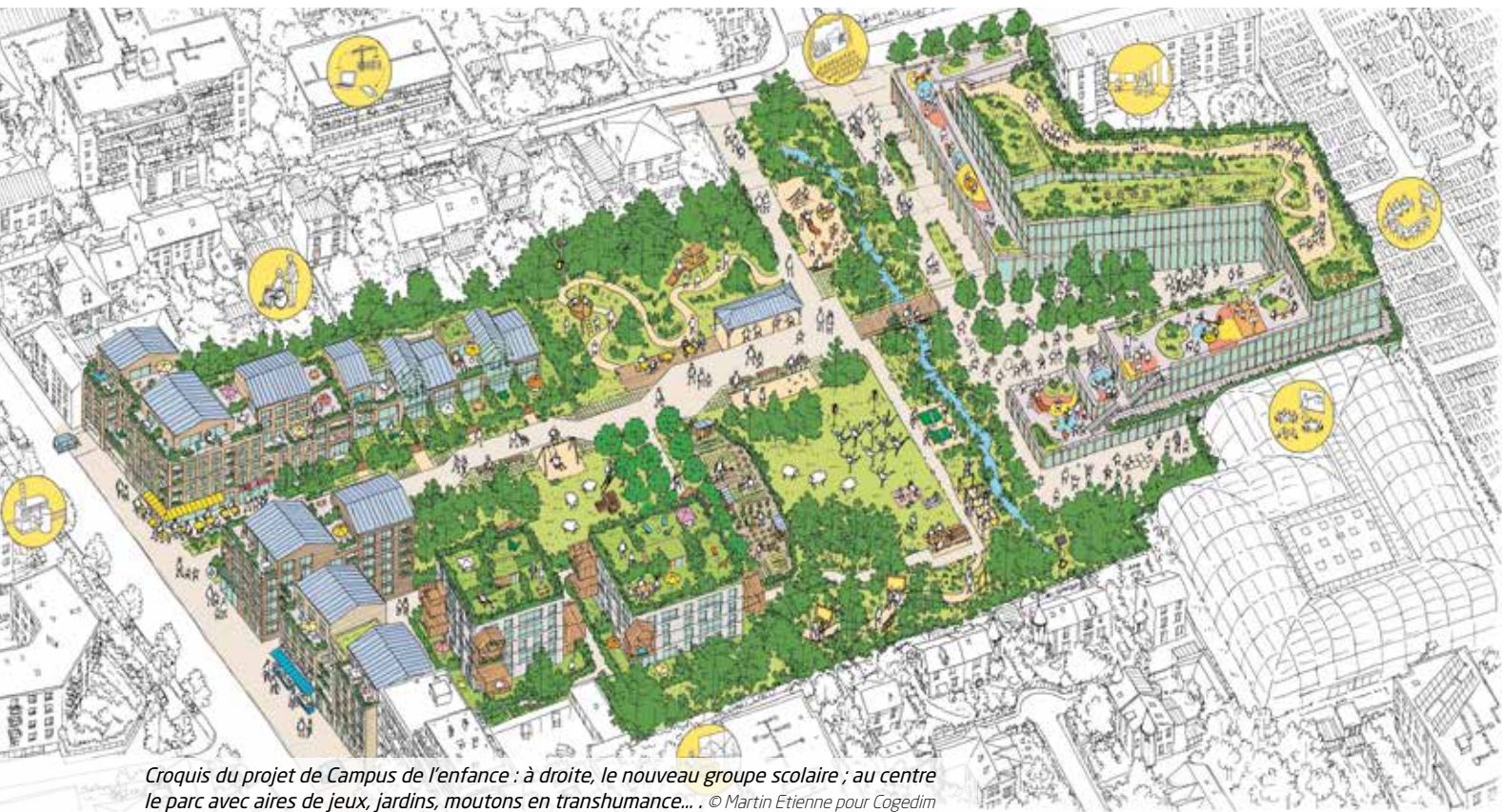
En phase chantier, un « opéra participatif » sera proposé aux enfants et leurs familles (voir « Zoom sur... » ci-après).

À noter enfin que des chercheurs en neurosciences du laboratoire LaPsyDé (CNRS) proposeront des ateliers avec les parents d'élèves pendant 3 ans.

FICHE D'IDENTITÉ

- Acteurs clés : Ville de Bourg-la-Reine, Altarea-Cogedim (groupement lauréat IMGP 2), C-Cohérent et Atypie (AMO concertation)
- Calendrier de la concertation : débutée en septembre 2019, reprise des dispositifs de participation citoyenne mi-2020
- Programmation prévisionnelle : écoles maternelle et primaire, crèches, gymnase, parc de 1 ha, pôle médical et paramédical, « Tech Kids Atelier », 150 logements, commerces, activités

3. GÉNÉRATIONS FUTURES



Croquis du projet de Campus de l'enfance : à droite, le nouveau groupe scolaire ; au centre le parc avec aires de jeux, jardins, moutons en transhumance... © Martin Etienne pour Cogedim



LETTRÉS D'AMOUR/DE RUPTURE
PROBLÉMATIQUES/BESOINS IDENTIFIÉS



salle de classe

toilettes

(+/-)
spacieuse **tni** bruyant
lecture affichages
inconfortable petite **jeux** vieillot
lumineuse

(+/-)
bas de porte ouvert
absence fermetures
chauffage filles
propreté filles froid garçons
manque aération
pas assez propre
absence intimité
absence plantes

cour de récréation

(+)
jardin **séparation**
spacieuse marelle
arbres

(-)
bancs insuffisants
absence jeux
manque végétation place du foot
pente jardin fermé bosses
arbres insuffisants
absence lecture
manque abris

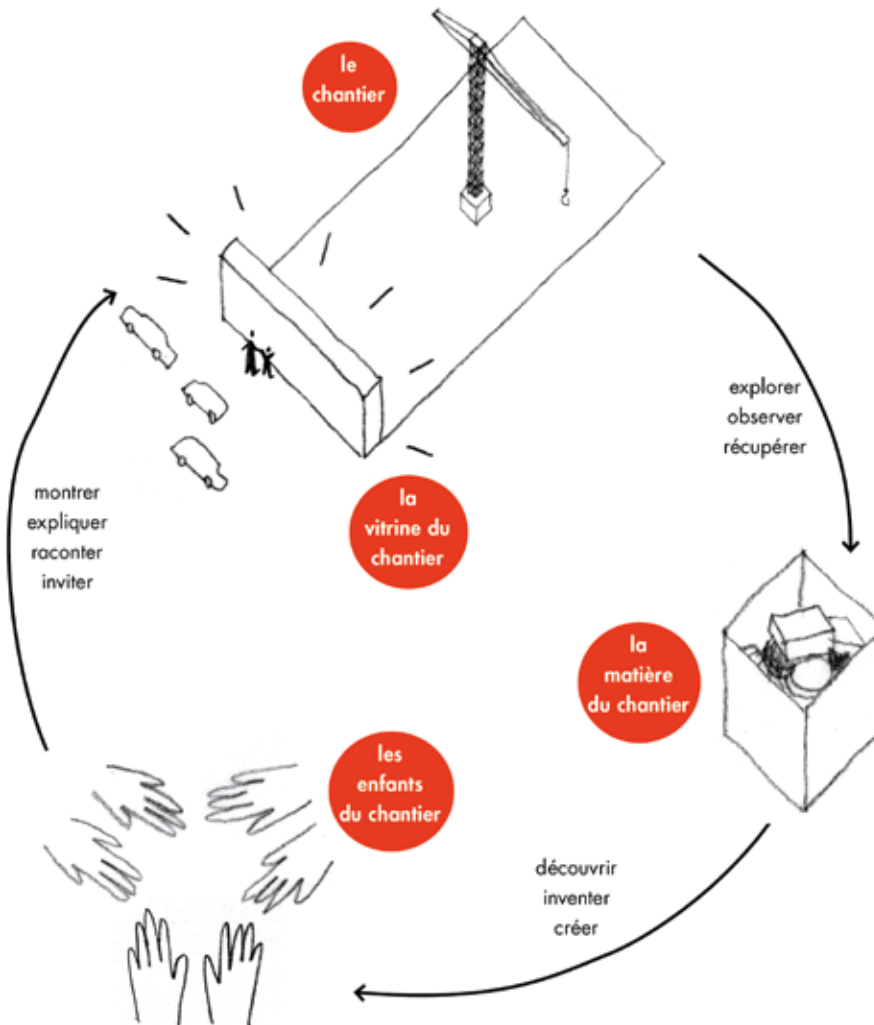
Nuages de mots
évoqués par les écoliers
interrogés dans le
cadre des séances de
réflexions « Lettres
d'amour / de rupture »
© C - COHERENT / ATYPIE

Zoom sur...

Un opéra participatif en plein chantier

Afin de favoriser l'acceptabilité des travaux réalisés principalement en site occupé - notamment par l'actuel groupe scolaire, qui sera remplacé dans le cadre du projet - le groupement Altarea-Cogedim expérimente un « opéra participatif » le temps du chantier.

Plusieurs artistes de l'équipe projet (une artiste plasticienne, un musicien compositeur et une danseuse chorégraphe) proposeront aux enfants des ateliers de danse, de scénographie, de musique et d'architecture... Les matériaux issus du chantier y seront utilisés comme « matière à expérimenter » par les enfants, qui sont invités à les observer et les récupérer pour découvrir, inventer et construire.





4. APPELS À PROJETS INNOVANTS

BAGNEUX, RUEIL-MALMAISON, VILLE D'AVRAY

Entre défis et expérimentations pour co-construire les projets

Les appels à projets urbains innovants (APUI) ont renouvelé la programmation et la fabrique urbaines ces dernières années. C'est plus particulièrement le cas du programme « Inventons la Métropole du Grand Paris » (IMGP) dans les Hauts-de-Seine.

Ces démarches soulèvent des problématiques particulières en matière de participation citoyenne.

L'association des habitants à la conception initiale des projets candidats s'est notamment révélée plus compliquée que prévu, à cause du calendrier serré de l'appel à projets et des règles de confidentialité requises en amont de la sélection des projets lauréats par le jury métropolitain. Or, une concertation insuffisante au départ accroît le risque d'oppositions une fois les projets lauréats dévoilés. Observée sur plusieurs sites de projets, cette situation a pu étirer le calendrier des opérations, en nécessitant d'importantes modifications, voire l'abandon du projet initial.

Sous-estimée lors de la première édition d'IMGP (2016-2017), cette contrainte s'est davantage révélée source de créativité lors de la deuxième édition (2018-2019). Plusieurs villes et équipes candidates ont alors fait la part belle à des démarches novatrices de concertation avec des partenaires de proximité (associations, collectifs citoyens, habitants, etc.) dès la phase de candidature à l'appel à projets... une dynamique d'innovation que certains entendent poursuivre jusqu'à la réalisation des projets lauréats.

RUEIL-MALMAISON

Écoquartier de l'Arsenal -
Projet « High Garden » (IMGP 2)

Quand les citoyens évaluent l'innovation

Le projet lauréat High Garden prévoit une résidence de logements composée de deux immeubles et placée sous le prisme de l'innovation fonctionnelle (matériaux bio-sourcés, logements connectés, bâtiment basse consommation, etc.).

L'équipe lauréate (Pitch Promotion), en partenariat avec des acteurs spécialisés dans la concertation, a proposé des dispositifs innovants de participation tout le temps de la conception du programme : un « comité de suivi des innovations » tenu avec des citoyens-évaluateurs, une phase d'animation avec un parcours culturel et artistique, une concertation sur les commerces et la co-conception des jardins partagés...

VILLE D'AVRAY

Centre-ville - Projet « Cœur de Vi(II)e » (IMGP 2)

Une programmation enrichie par l'expertise citoyenne

Dans le cadre de la transformation de son centre-ville, Ville d'Avray a soumis 4 parcelles à l'appel à projets, tout en veillant à la mise en œuvre d'une démarche globale de concertation prenant en compte « l'expertise d'usage » des citoyens dans la programmation.

L'équipe lauréate (Demathieu Bard Immobilier) a ainsi accordé une place importante à la concertation dans la préfiguration du projet, en s'appuyant sur des acteurs spécialisés et les partenaires du territoire : mise en place d'un travail avec les acteurs locaux de santé : réunions publiques, ateliers participatifs, marche exploratoire, événement public autour du sport, création d'une maison du projet dans l'ancienne Poste...



Le quartier Blanchard-Croizat-Fortin en 2024.
© Raum

BAGNEUX - Site Blanchard-Croizat/Fortin (IMGP 2)

Un « avis citoyen » sur les projets candidats

Sur le site Blanchard-Croizat/Fortin, la Ville de Bagneux a chargé un groupe de dix habitants de livrer un « avis citoyen » sur les projets des trois équipes finalistes de l'appel à projets IMGP 2, tout en laissant le choix du lauréat au jury métropolitain.

Après un appel à candidatures (bulletin municipal, communication numérique, tracts, etc.), les dix habitants ont été tirés au sort parmi les volontaires inscrits tout en visant la plus grande représentativité de la population communale. Ils ont signé une clause de confidentialité pour préserver les travaux et ne pas biaiser la concurrence.

Au terme de 8 séances de travail avec le CAUE 92, les habitants ont produit un avis sur les premiers projets d'aménagement. Les recommandations ont été transmises pour améliorer les projets en lice avant la phase de sélection du lauréat par la Ville et la Métropole du Grand Paris.

Elles ont porté sur différentes ambitions prédéfinies par la Ville : la conception globale, la programmation, l'insertion urbaine, l'économie sociale et solidaire, l'agriculture urbaine et l'habitat participatif.

Plusieurs dispositifs ont permis aux habitants de produire ces avis : une balade sur site (voir « Zoom sur » ci-après), des exposés didactiques et illustrés sur les orientations programmatiques des projets admis à concourir, une analyse globale et thématique des trois projets, etc.

L'objectif de la Ville était de faire valoir l'expérience habitante dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain en créant un espace de délibération restreint mais de qualité, dans lequel les participants pouvaient dépasser leurs divergences et élaborer un avis collectif sur une question de politique publique.

FICHE D'IDENTITÉ

- Calendrier du projet : présélection de 3 équipes finalistes par le jury métropolitain en février 2017 ; tirage au sort du groupe d'habitants en mars 2017 ; prise en compte de l'avis citoyen et désignation par le jury du projet « Le Temps sur Mesure » comme lauréat en octobre 2017.
- Acteurs clés : CAUE 92 et Ville de Bagneux (organisation de l'avis citoyen), groupe Brémond-Lamotte (équipe lauréate)
- Localisation : site positionné stratégiquement en entrée de ville, entre le centre ancien, le faisceau ferroviaire TGV, la coulée verte du sud parisien et une zone industrielle à requalifier.
- Programmation prévisionnelle du projet lauréat : 1,8 hectare, 370 logements, 1750 m² d'activités, une exploitation maraîchère sur un toit.

4. PROJETS URBAINS INNOVANTS



*Projection du bâtiment « Serre » du projet « Le Temps sur Mesure »
© ArtefactoryLab*

“ Bagnex a été la seule ville à demander à l'équipe organisatrice de la consultation IMGP de pouvoir livrer un avis citoyen en phase intermédiaire aux équipes finalistes, dans l'idée de faire évoluer les projets d'aménagements. Il s'agit d'un projet à fort potentiel participatif dès la phase de conceptions. ”

Sophie Thollot,

CAUE 92, chargée d'accompagner la ville dans de l'élaboration de cet avis citoyen

5. URBANISME TACTIQUE

GENNEVILLIERS, NANTERRE, LA DÉFENSE

Urbanisme transitoire, expérimental... : l'éphémère au service de l'implication citoyenne

Depuis une dizaine d'années, les projets expérimentaux, légers, éphémères et réversibles ont le vent en poupe.

Sous différents vocables, cet urbanisme dit « tactique » poursuit une variété d'objectifs : s'adapter rapidement aux évolutions de la ville, tester de nouveaux usages et solutions sur site, valoriser un terrain ou bâtiment inoccupé dans l'attente de son réaménagement, accueillir à moindre frais des animations artistiques, ludiques et festives, du moins provisoirement...

Surtout, ces approches portent la promesse d'un urbanisme plus collaboratif dans lequel les citoyens-usagers participent à la conception, l'expérimentation et l'amélioration des projets... voire inventent de nouveaux usages, orientations et gouvernances auxquels les collectivités et aménageurs n'auraient pas pensé. D'où les efforts déployés pour créer et animer des espaces propices à l'émergence d'initiatives citoyennes.

Toutefois, la transformation d'un site éphémère en « laboratoire citoyen » est tout sauf évidente. Dans ce contexte, les communes sont appuyées par de nouveaux AMO pluridisciplinaires (Yes We Camp, Plateau Urbain...). Ainsi le programme national « La Preuve par 7 », initié et mis en œuvre par l'architecte Patrick Bouchain (association Notre Atelier Commun), accompagne les acteurs locaux pendant 3 ans dans des montages innovants promouvant le « droit à l'expérimentation par les montages et les usages ». Dans les Hauts-de-Seine, Bagneux et Gennevilliers ont pu en bénéficier.

PARIS LA DÉFENSE

« Forme publique »

Biennale du mobilier urbain expérimental

Initiée en 2012, la biennale « Forme Publique » transforme la dalle de La Défense en vaste laboratoire de mobilier urbain innovant. L'objectif pour Paris La Défense, accompagné par l'agence Nez Haut, est de déceler des usages et designs pouvant contribuer à la qualité de vie du quartier, pour ses différents publics (salariés, habitants, visiteurs...).

A chaque biennale, les usagers sont invités à s'approprier et à faire des retours sur les mobiliers éphémères, sélectionnés par un appel à projets thématique. La 4ème édition, lancée en 2019 sous le thème « Le Générique », a choisi d'associer concepteurs et industriels avec pour objectif de pérenniser et de déployer sur le territoire le mobilier qui aura eu le plus de succès.

GENNEVILLIERS

La Halle des Grésillons

Expérimenter une nouvelle offre culturelle et commerciale

La Ville de Gennevilliers travaille à la réouverture de la Halle des Grésillons, vaste marché couvert fermé pendant 15 ans. Elle est accompagnée par « La Preuve par 7 » (cf. supra) dans une démarche collaborative et expérimentale pour définir la nouvelle programmation du lieu.

Une « permanence architecturale » permet de dialoguer avec les usagers et d'accueillir les initiatives des riverains. Une première exposition culturelle fin 2019 a permis au public de découvrir le lieu. Et un AMI lancé en début d'année vise à accueillir, de façon temporaire, des activités commerciales et une programmation d'événements. L'objectif étant de tester différents types d'activités avant que la Ville ne détermine la vocation définitive de la Halle.



Vive les Groues (vue en direction du Paris La Défense Arena) © Yes We Camp

NANTERRE - ZAC des Groues

Vive les Groues : une « pépinière » pour la ZAC

La ZAC des Groues, vaste opération d'aménagement menée dans la continuité de La Défense, associe des interventions lourdes à des évolutions plus spontanées du tissu urbain existant, dans une opération s'étalant jusqu'à 2030.

Une large démarche de concertation y fait la part belle au projet d'urbanisme transitoire, le projet « Vive les Groues ».

Installée sur la friche d'une ancienne usine, « Vive les Groues » développe de nombreuses activités avec les acteurs locaux (riverains, bénévoles, aménageurs...) à la fois pour faire vivre le site et préfigurer le futur quartier.

Sous les auspices de l'hospitalité et de la créativité, la friche abrite une diversité d'usages : des containers-bureaux, une buvette, un atelier de construction, une salle polyvalente accueillant ateliers participatifs et réunions de travail, des espaces pour jardiner et une pépinière horticole composée de près de 150 arbres qui seront replantés sur les futurs espaces publics de la ZAC... Le site accueille aussi des événements festifs et professionnels.

Occupée par le collectif Yes We Camp pour une durée prévisionnelle de 5 à 8 ans, « Vive les Groues » est gérée par une équipe de salariés appuyée par des bénévoles. Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), appelée Conseil des Groues, réunit toutes les parties prenantes du projet (promoteur, collectivités, habitants, entreprises, collectif occupant), qui administrent le lieu et définissent collégialement les différentes actions temporaires à mettre en œuvre.

Cette gouvernance participative vise au final à faire naître un écosystème local, et à doter ainsi le futur quartier d'une identité spécifique.

FICHE D'IDENTITÉ

- Programme de la ZAC : 76 hectares, 5000 logements, 200 000 m² de bureaux, des équipements publics et privés, des espaces verts, deux gares (GPE et EOLE)
- Superficie de « Vive les Groues » : 9000 m²
- Calendrier du projet « Vive les Groues » : création de la ZAC en 2016, lancement d'un AMI par Paris La Défense pour occuper la friche, installation de Yes We Camp en 2017, fin de l'occupation prévue entre 2022 et 2025.
- Acteurs clés : Ville de Nanterre (maîtrise d'ouvrage de la ZAC), Paris La Défense (aménageur), Yes We Camp (occupation et gestion du site), Région Île-de-France (co-financement de « Vive les Groues »).

5. URBANISME TACTIQUE

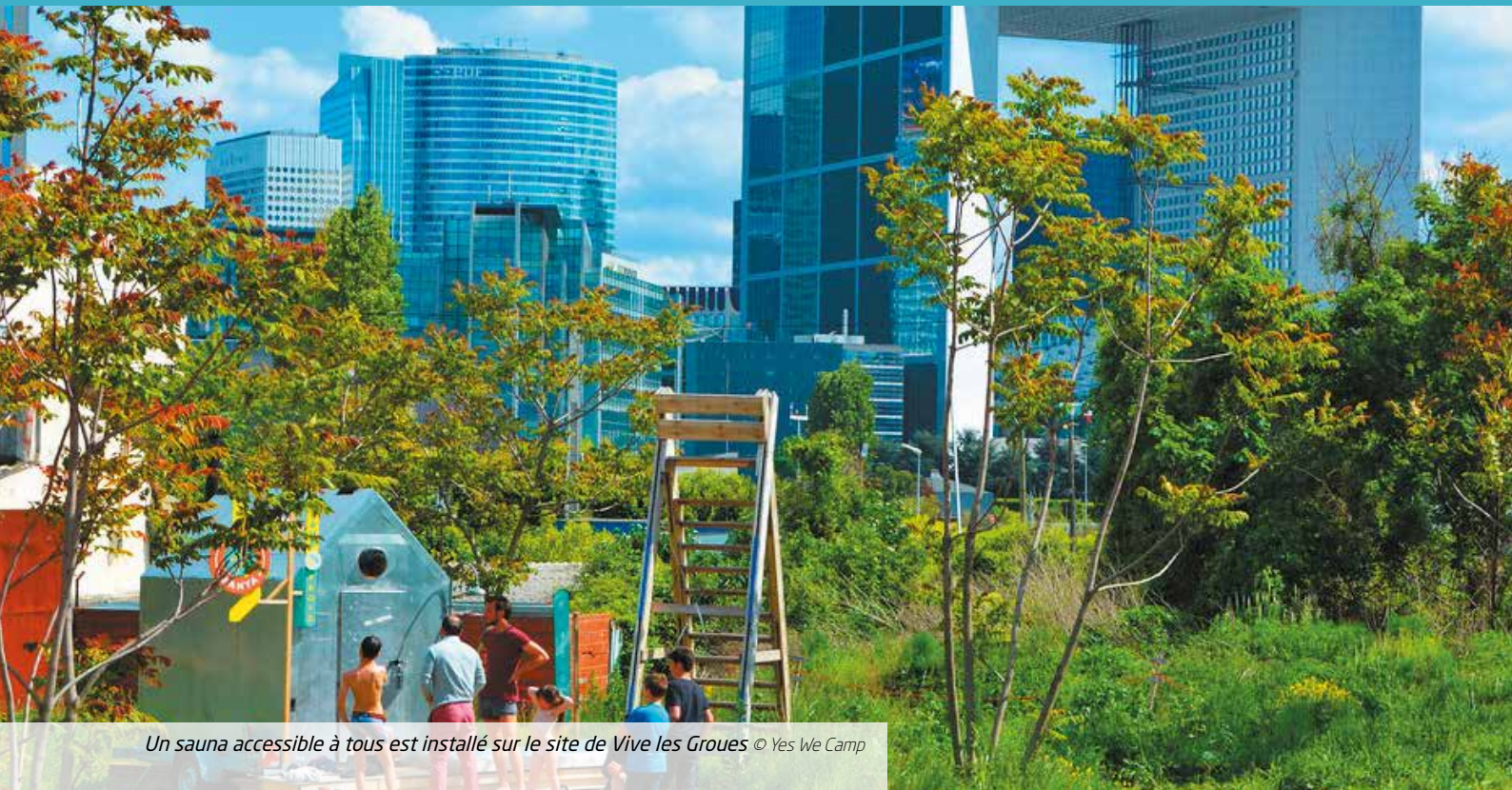


Pépinière horticole plantée par les responsables de la friche et des citoyens bénévoles © Yes We Camp

“ Notre but ici à “Vive les Groues” est de proposer un lieu de rencontres et d’expérimentations. Nous expérimentons des usages doux, une programmation culturelle gratuite ou à participation libre, des chantiers lors desquels chacun peut travailler et s’approprier l’espace. ”

Sonia Te Hok,

architecte en charge du projet pour Yes We Camp , juillet 2019.



Un sauna accessible à tous est installé sur le site de Vive les Groues © Yes We Camp

Zoom sur...

Les « coronapistes » et l'urbanisme tactique

Théorisé voici une dizaine d'années par des urbanistes-activistes américains, l'urbanisme tactique vise à concevoir des aménagements urbains par phases successives d'expérimentation avec les usagers, en faisant appel à des interventions rapides, peu coûteuses et réversibles.

Cette approche expérimentale a connu récemment un regain d'intérêt dans de nombreux pays, afin d'apporter des réponses agiles et résilientes aux problématiques posées par la crise sanitaire liée à la Covid-19 : aménagement de nouvelles pistes cyclables, places de stationnement occupées par des terrasses de bars-restaurants, piétonisations temporaires de rues et installation de mobilier urbain... Autant de façons de faire évoluer la ville et ses usages, parfois durablement en fonction de l'évaluation de la pertinence de l'aménagement par l'interrogation des usagers pendant la phase de test.

Les « coronapistes » sont devenues l'emblème de ce nouvel urbanisme agile. En mai 2020, le Département des Hauts-de-Seine a aménagé des pistes cyclables bidirectionnelles sur 40 km de voirie départementale (soit 80 km en tout), complétant les 150 km de réseau cyclable en dur existant déjà dans le département.

In fine, s'agit-il d'une réponse exceptionnelle à la crise ou d'une pratique appelée à se généraliser, à la faveur d'un urbanisme plus résilient, souple et inclusif ? Les prochains mois permettront de répondre à cette question, l'urbanisme tactique ayant justement l'avantage de pouvoir démonter les aménagements effectués (si les pistes aménagées étaient trop peu fréquentées, par exemple), ou au contraire de les pérenniser si l'on constate que leur usage est important.



A Clichy, rue Martre (RD 19), une piste temporaire a été ouverte le long de la ligne 13 du métro, appliquant les principes de l'urbanisme tactique. CD92/JULIA BRECHLER

6. INITIATIVES CITOYENNES

ASNIÈRES-SUR-SEINE, NANTERRE, SURESNES

Des habitants à la manœuvre : les projets d'initiative citoyenne

Traduction concrète du nouvel engagement citoyen dans la fabrique de la ville, habitants et usagers se constituent de plus en plus fréquemment en collectifs pour demander, initier, voire co-construire des projets d'aménagement, de logement ou de mobilités.

Ces initiatives « bottom-up » font évoluer l'approche du projet urbain, envisagé davantage à travers ses usages, et donnent une plus grande place aux connaissances des habitants et usagers, « experts » de leur quartier et de leur quotidien...

A côté de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, vient ainsi s'ajouter la « maîtrise d'usage » des citoyens... parfois à l'aide de cabinets spécialisés dans « l'assistance à maîtrise d'usage » (voir « Zoom sur... L'assistance à maîtrise d'usage »).

La puissance publique ne s'éclipse pas pour autant. Dans la plupart des projets d'initiative citoyenne, la commune se repositionne en accompagnateur des initiatives – par exemple en mettant en relation citoyens et promoteurs – mais aussi bien souvent en aménageur des projets finalement retenus.

NANTERRE

Écoquartier Hoche et ZAC des Groues

Le logement participatif

Pour améliorer l'accès à la propriété des primo-accédants et des ménages aux revenus modestes, la Ville de Nanterre facilite l'installation de projets d'habitat participatif tels que le Grand Portail (ÉcoQuartier Hoche, 15 logements) et la Forêt des Groues (ZAC des Groues, 8 logements).

Ces résidences coopératives ont été conçues par leurs futurs habitants, qui ont imaginé ensemble des logements adaptés à leur budget et leurs usages, y compris les espaces de vie communs.

Une coopérative est constituée de sociétaires-propriétaires, principalement issus du parc locatif social. Des ateliers sont organisés avec les sociétaires pour définir un cahier des charges reflétant leurs attentes vis-à-vis du programme global, du montage et du choix du maître d'œuvre.

SURESNES

ÉcoQuartier Liberté Mont Valérien

Le premier ÉcoQuartier d'initiative citoyenne

Sur un site de 2 km² dans la continuité du Mont-Valérien, marqué par une diversité urbanistique et sociale (pavillons, habitat collectif, équipements publics et espaces verts), est né le premier projet d'initiative citoyenne labélisé ÉcoQuartier (étape 1).

Le projet est porté par un collectif de citoyens du quartier, réunis au sein de l'association « Liberté Mont-Valérien ». Lancée voici 10 ans, l'association a fixé des objectifs ambitieux en matière d'énergie, de mobilité, de biodiversité, de déchets, d'économie et d'éducation, de qualité de vie, de lien social... l'ensemble visant à faire du quartier un « laboratoire expérimental et concret de la transition écologique ».

La gouvernance inclut aussi bien des habitants que des syndicats, bailleurs, professionnels et entreprises. La Ville de Suresnes, l'EPT Paris Ouest La Défense et l'État sont signataires du projet d'écoquartier.



Le projet de réhabilitation du groupement Nacarat - Morning Coworking, lauréat de l'appel à projets IMGP 2 © YCAwA Architecture - JAAG ARCHITECTES

ASNIÈRES-SUR-SEINE - Gare Lisch

Mobilisation citoyenne pour la renaissance de la gare Lisch

Construite en 1878 pour l'Exposition Universelle de Paris puis déplacée à Asnières, la Gare Lisch est aujourd'hui désaffectée. A horizon 2024, elle deviendra la « Cité du Voyage et de l'Entrepreneuriat », tiers lieu accueillant un espace de coworking, un bar-restaurant et un espace culturel et événementiel.

Ce projet de réhabilitation intervient suite à une forte mobilisation d'acteurs locaux, engagés pour la sauvegarde de l'édifice dès 1984. En 2012, l'association des Amis du Château et du Vieil Asnières a créé le collectif citoyen « Gare Lisch Renaissance » qui multiplie les actions pour sauver le bâtiment et concevoir de nouveaux usages : enquête auprès des habitants sur l'avenir de la gare, cafés citoyens, campagne de financement participatif, affichage des portraits des citoyens mobilisés autour de la gare, dialogue avec des acteurs institutionnels, etc.

Pour accompagner cette mobilisation citoyenne et trouver un modèle économique rentable pour une rénovation d'envergure, la Ville d'Asnières a inscrit le site dans l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris en 2018. Le projet lauréat (Nacarat) s'inspire des orientations citoyennes en prévoyant la rénovation du bâtiment à l'identique et l'utilisation de structures en bois démontables pour l'aménagement des espaces intérieurs.

FICHE D'IDENTITÉ

Localisation : à proximité de la future gare GPE de Bois-Colombes (ligne 15)

Programmation prévisionnelle : R+2 dont un entresol, 2 350 m² dont 1 685 m² de bureaux, un bar-restaurant

Acteurs clés :

- Associations et citoyens : Pierre Tullin (historien amateur « sauveur » de la Gare Lisch), association des Amis du Château et du Vieil Asnières, collectif citoyen Gare Lisch Renaissance
- Propriétaire du terrain : SNCF Réseau
- Inscription du site à l'appel à projets IMGP 2 et sélection du lauréat : SNCF Réseau et Mairie d'Asnières
- Maîtrise d'ouvrage : NACARAT
- Preneur : MORNING

6. INITIATIVES CITOYENNES



Composée de riverains de la gare, d'habitants d'Asnières, d'architectes et d'historiens, l'association Gare Lisch Renaissance a aussi une présence importante sur les réseaux sociaux : sa page Facebook compte plus de 12 000 soutiens. Ce collectif a développé plusieurs actions pour le sauvetage de la gare. © Matthieu Lanier

“ Nous avons réussi à viabiliser un modèle grâce à un promoteur qui s’engage à financer les travaux, un locataire qui s’engage à exploiter le site pendant douze ans, aux architectes et aux citoyens qui se sont mobilisés pour sauver [la Gare Lisch]. ”

Nicolas Sirot, collectif Gare Lisch Renaissance, 20 juin 2019



Des événements « phares » d’initiative citoyenne ont contribué à projeter la lumière sur la Gare Lisch et à fédérer riverains et habitants autour du projet : exposition avec InsideOut Project, cafés citoyens, conférences sur l’histoire de la gare... En 2014, les visages des citoyens mobilisés pour le sauvetage de la gare sont affichés sur sa façade. © Matthieu Lanier

Zoom sur...

L'assistance à maîtrise d'usage

Pour accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans la mobilisation de l'expertise des habitants et usagers, les bureaux d'études, de conseil et d'ingénierie sont de plus en plus nombreux à proposer une « assistance à maîtrise d'usage » (AMU) dans le cadre des projets d'aménagement.

Le Réseau national de l'assistance à maîtrise d'usage, créé en 2013, regroupe aujourd'hui 20 professionnels qui recourent à diverses disciplines et compétences issues de l'aménagement, de l'architecture et du design, mais aussi des sciences humaines et sociales ou encore de l'éducation populaire, afin de « remettre l'humain au cœur du projet immobilier et du cadre de vie bâti ».



Pour informer les habitants sur l'histoire de la gare, le collectif Gare Lisch Renaissance affiche une exposition temporaire sur les grilles qui entourent ce monument historique.

© Gare Lisch Renaissance

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les participants aux « Ateliers de l'innovation urbaine 2020 » et les responsables de l'urbanisme et de l'aménagement des communes des Hauts-de-Seine qui ont pris le temps de partager leurs expériences avec nous, sans le soutien desquels la réalisation de ce carnet n'aurait pas été possible :

BEDIN Clotilde (Sceaux), BOUTES Raphaël (Courbevoie), BRERO Eric (Antony), BRIAN Caroline (Asnières-sur-Seine), BRINGER Antoine (Asnières-sur-Seine), CAPRON Virginie (Conseil départemental des Yvelines), CHAKAR Hiba (Conseil départemental des Hauts-de-Seine), CHECINSKI Marc (Boulogne-Billancourt), DANCOURT Clara-Pauline (Sceaux), DELESTANVILLE François (Montrouge), DELIANCOURT Marie-Soline (Vaucresson), DUMUSOY Loïc (Villeneuve-la-Garenne), FOURRIER Florence (Bagneux), GALINIER Delphine (Sèvres), GOURAUD Baptiste (Conseil départemental des Yvelines), GOYOT Sylvain (Courbevoie), HADDAD Laurent (La Garenne-Colombes), HECQUET Emmanuelle (Conseil départemental des Hauts-de-Seine), HILD Nathalie (Asnières-sur-Seine), JACQUELINE Véronique (Vaucresson), LE DUC Sybille (Nanterre), LE GALL Mathilde (Conseil départemental des Hauts-de-Seine), LECONTE Annick (Chaville), LEGRAS Nina (Puteaux), MATHIEU Marie (Conseil départemental des Hauts-de-Seine), MAUGER Christelle (Issy-les-Moulineaux), MORANNE Jennifer (Nanterre), PERRIN Laurent (Institut Paris Region), PICHON Aurélie (Conseil départemental des Hauts-de-Seine), RENARD-DELAUTRE Cécile (Villeneuve-la-Garenne), ROBINOT Paul (Conseil départemental des Hauts-de-Seine), ROCHE Sylvain (EPT Grand Paris Seine Ouest), RODDE François (Châtenay-Malabry), RODIER Françoise (Châtenay-Malabry), ROMEO Clémentine (CAUE 92), RONCALLI Marion (Levallois-Perret), ROUSSELIE Julie (Clichy-la-Garenne), SAGUES-PUPPO Corinne (Puteaux), SANTAMARIA Caroline (Bagneux), SCHNELLER Domitille (EPT Grand Paris Seine Ouest), SOULE Jean-Sébastien (CAUE 92), THOLLOT Sophie (CAUE 92), TOURNEBIZE Elodie (Clichy-la-Garenne), VILLEMUR Jacques (Sèvres).

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Muriel HOYAUX

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
Joseph SALAMON

COORDINATION
Matthew WENDELN

RÉDACTION
Léa KERMARREC

COORDINATION GRAPHIQUE
Catherine DAMOUR

IMPRESSION
Groupe Morault

ISSN en cours

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex
Tél. 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)

Novembre 2020



www.hauts-de-seine.fr